





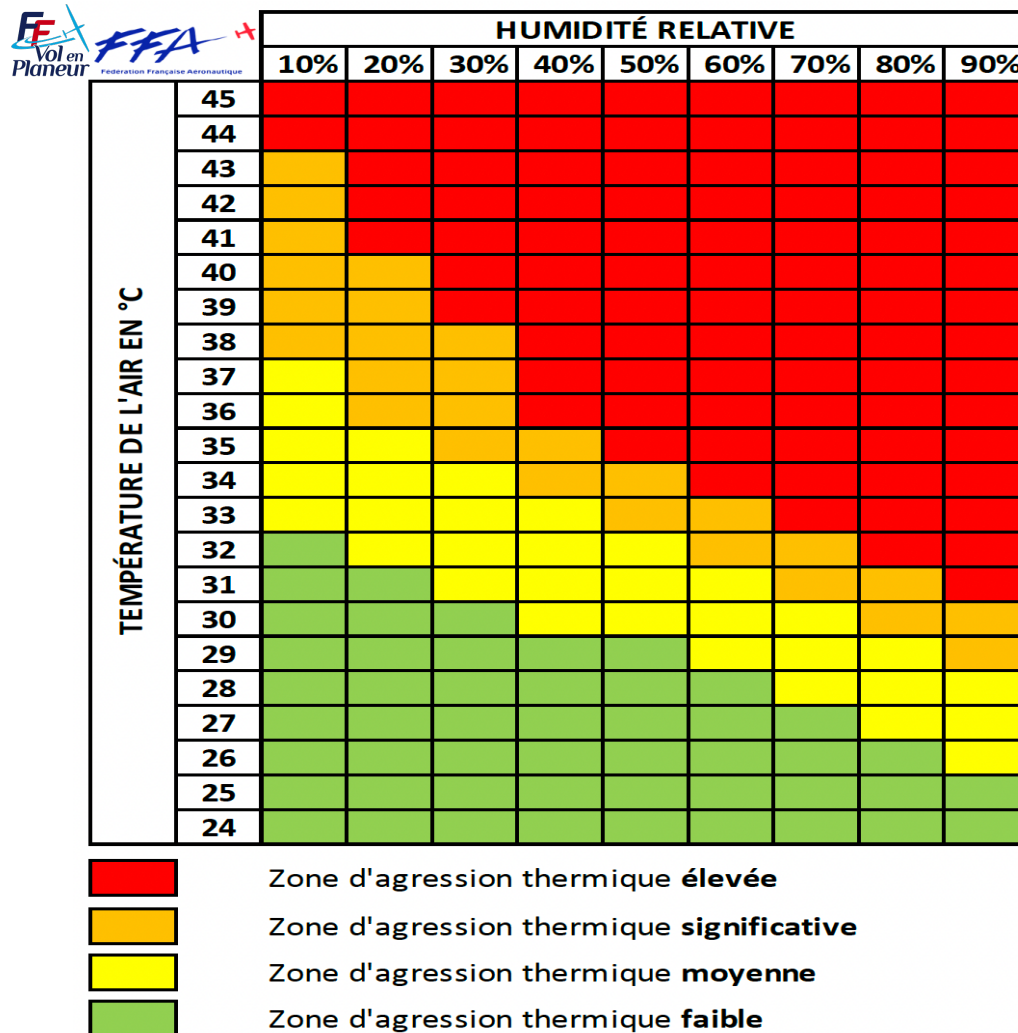
De même que son aéronef, le pilote et ses passagers sont sensibles aux agressions thermiques qui font principalement entrer en ligne de compte non seulement la **température de l'air**, mais également le **taux d'humidité**. La pratique de la **voltige**, l'**âge** ainsi que les éventuelles **pathologies** individuelles représentent également des facteurs supplémentaires de risque.

Le diagramme de détermination du niveau de risque proposé par la Commission Prévention et Sécurité de la FFA et la FFVP est identique à celui utilisé par les pilotes et équipages de l'AAE (Armée de l'Air et de l'Espace). Les éléments d'attention particulière associés à ce diagramme sont pour leur part spécifiquement adaptés aux pratiquants de l'Aviation Légère et Sportive.

Dans le cadre d'une démarche TEM adéquate, la prise en compte du niveau de vigilance canicule établi par Météo-France constitue également un élément de décision pertinent.

ÉLÉMENTS D'ATTENTION PARTICULIÈRE

-  Zone de danger **élevé** :
 - ▶ risque très important de coup de chaleur
 - ▶ avion obligatoirement sous abri (quand les infrastructures le permettent)
 - ▶ attente au départ limitée au strict nécessaire
 - ▶ si fin d'un vol en zone rouge, aucun autre vol dans les 24 h
 - ▶ absence totale d'activité physique avant un vol
 - ▶ très forte hydratation nécessaire avant, pendant et après le vol
-  Zone de danger **significatif** :
 - ▶ risque potentiel de coup de chaleur
 - ▶ stationnement prolongé de l'avion sous abri
 - ▶ réduire autant que possible l'attente au départ
 - ▶ deux vols maxi par 24 h, avec repos obligatoire entre les 2
 - ▶ activité physique modérée possible si repos de 4 h avant vol
 - ▶ forte hydratation nécessaire avant, pendant et après le vol
-  Zone de danger **possible** :
 - ▶ coup de chaleur possible mais exceptionnel (fonction de l'âge, de la morphologie, de la condition physique et des éventuelles pathologies)
 - ▶ prévention du rayonnement sur l'aéronef en cas de stationnement extérieur
 - ▶ ventilation cabine conseillée en cas d'attente
 - ▶ plusieurs vols possibles par 24 h, si repos suffisant entre chaque vol
 - ▶ activité physique préalable au vol possible si sensation d'être reposé avant le vol
 - ▶ prévoir de quoi s'hydrater en quantité suffisante pendant le vol
-  Zone de danger **faible** : aucune précaution particulière à prévoir



Utilisation : la couleur de la cellule à l'intersection de la température de l'air (°C) et de l'humidité relative (%) indique le niveau de risque d'agression thermique de l'individu.

Nota : afin de tenir compte de la baisse de résistance aux agressions thermiques due à la pratique de la voltige (diminution de la résistance aux accélérations), à l'avancée en âge ou à certaines pathologies, il est conseillé aux voltigeurs et aux pilotes concernés de décaler le résultat obtenu d'une cellule vers le haut par tranche de 5 ans au-delà de l'âge de 65 ans ou par type de pathologie, afin d'obtenir la zone d'agression adéquate. Ne pas hésiter à prendre conseil auprès de son médecin aéronautique en cas de doute.